

Intégration et parcours

Situation en 2017
Perspectives 2018





Pilote : HENNE Cécile

Signature

Porteur : Réseau Codiab-Kalon'IC

Signature/cachet



Sommaire

PARTIE 1

Déploiement de l'intégration - méthode MAIA

1. Feuille de route
2. Axes de travail déclinés dans l'année

PARTIE 2

Organisation territoriale et thématiques parcours

1. Feuille de route
2. Axes de travaux déclinés dans l'année

PARTIE 3

Bilan et perspectives

1. Calendrier
2. Propositions pour N+1
3. Pilotage

ANNEXES



Situation en 2017

- Recrutement du Pilote MAIA mi 2017.
- Réflexion posée entre pilote MAIA et ARS sur l'approche polyvalente de la MAIA = population élargie.

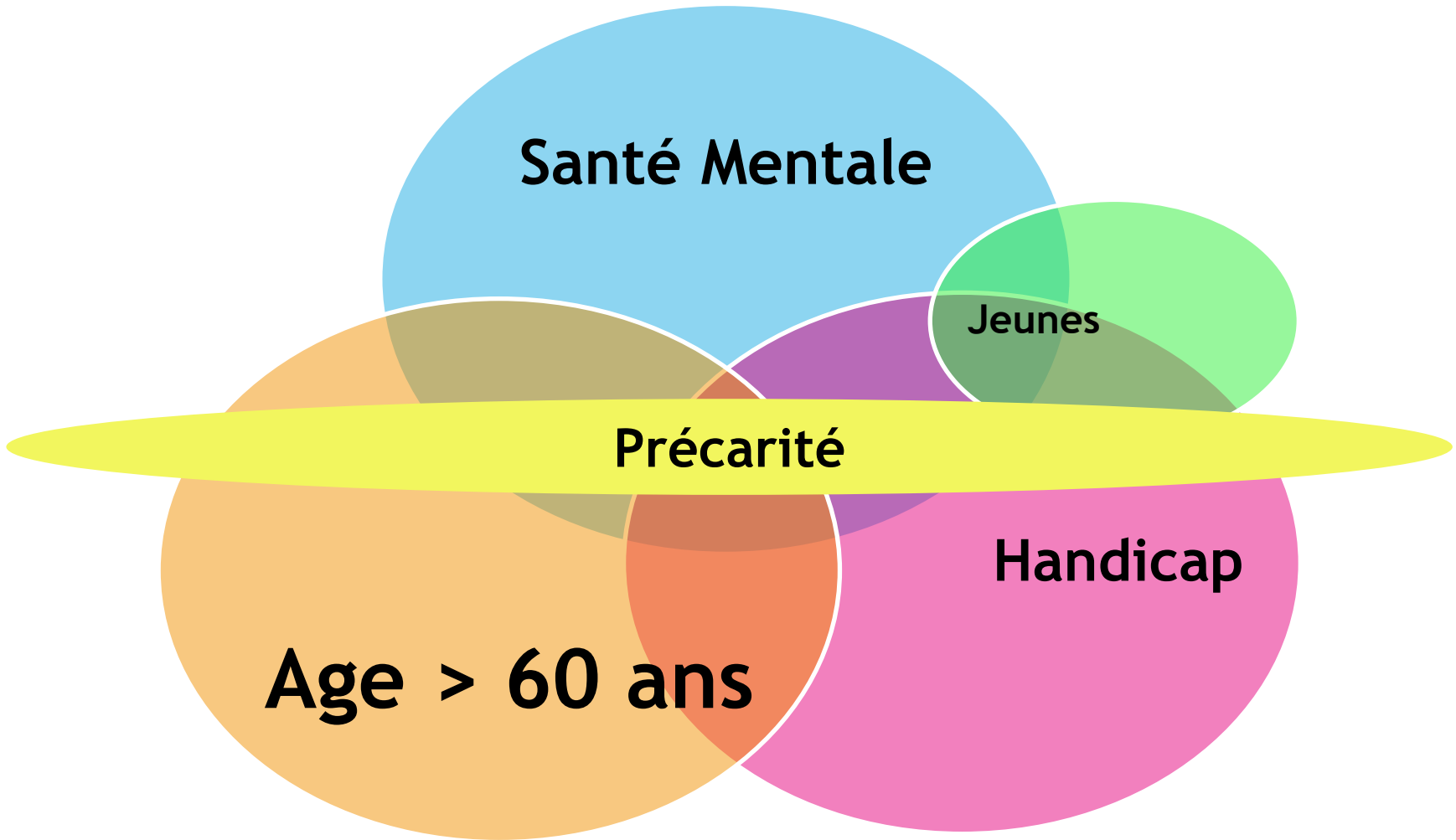


Eléments de contexte

- Contrat Local de Santé Quimperlé Communauté 2016-2019
- + Santé mentale chez les jeunes : diagnostic réalisé en 2017
- Analyse de besoins sociaux en cours, portée par Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Constitution projet PTA-EAS-MAIA territoire Lorient/Quimperlé : fusion de 3 réseaux, dont Codiab-Kalon'IC (porteur MAIA Pays de Quimperlé) et du CLIC de Lorient
- Mise en place du Groupement Hospitalier du Territoire Lorient-Quimperlé
- Mise en œuvre du dispositif « Réponse Accompagnée Pour Tous » sur le département
- Projet Territorial de Santé Mentale (Mise en œuvre envisagée pour 2018)



Axes de travail identifiés



PARTIE 1

Déploiement de l'intégration - méthode MAIA

Feuille de route et axes de travail de
l'année





1.2 Feuille de route-déploiement de l'intégration

Mécanisme ¹	Constats	Axes de travail	Instance Date de validation	Identifié en aaaa
Concertation	Absence de table de concertation	Constituer une table de concertation tactique		
Guichet intégré	Absence de guichet intégré	Favoriser l'interconnaissance		
Gestion de cas	Absence de gestionnaires de cas	Organiser la mise en oeuvre de la gestion de cas		

¹ Chaque mécanisme peut faire l'objet d'un ou plusieurs axes de travail

² Table de concertation tactique / Table de concertation stratégique : la sémantique retenue dans ce document est celle du cahier des charges national



1.3 Concertation - Constituer une table de concertation tactique

Objectif : Mettre en œuvre la table de concertation tactique fin 2018 pour valider la feuille de route 2019.

Rappel date de décision

Réalisé (actions et dates)

Résultats (cf. indicateurs)

- Réalisation des TCT plénière et restreinte en 2018

Actions à réaliser

- Identifier les acteurs du territoire (directeurs et/ou responsables de structures)
- Mobiliser les acteurs identifiés :
 - Sensibiliser ces acteurs à la méthode MAIA
 - Impliquer leurs équipes dans le diagnostic
 - Les solliciter pour la composition de la TCT
- Organiser une **TCT plénière** en octobre pour présentation du diagnostic
- Organiser une **TCT restreinte** en novembre

Points de vigilance

Veiller à 1 équité dans la composition de la TCT pour rester cohérent avec la polyvalence.

Préférer les directeurs d'établissements plutôt que directeurs d'associations.

PCPE en cours de déploiement : coordinatrice départementale s'engage à ne pas multiplier les GT sur le territoire si déjà réalisés dans le cadre de la MAIA. = articulation des dispositifs.



1.3 Guichet intégré - Favoriser la mise en réseau des acteurs du territoire

Objectif : Favoriser l'interconnaissance, le décroisement, Renforcer l'articulation entre acteurs et les échanges d'expériences, préalable du guichet intégré.

Rappel date de décision

Réalisé (actions et dates)

Résultats (cf. indicateurs)

Actions à réaliser

Constituer, dans le cadre du diagnostic, des **groupes de travail** impliquant des professionnels relevant des secteurs sanitaires, social et médico-social et exerçant dans les champs des PA, PH, santé mentale et précarité.

Points de vigilance

(freins, leviers et facteurs de réussite, ajustements et renforcement de l'action)

Veiller à l'articulation de ces groupes de travail avec d'autres organisations (groupe de travail précarité ABS, PTSM,...)
Participation aux GT Gwalenn.



1.3 Gestion de cas - Organiser la mise en œuvre de la gestion de cas

Objectif : Organiser la mise en œuvre de la gestion de cas dans le cadre expérimental de la polyvalence.

Rappel date de décision

Réalisé (actions et dates)

Résultats (cf. indicateurs)

- 2 Recrutements réalisés
- Constitution des outils d'inclusion et d'accompagnement
- Elaboration des flyers de communication GC

Action à réaliser

- Elaboration des fiches de poste des GC
- **Recrutement** des 2 GC en avril 2018, opérationnels en juin 2018.
- Elaborer avec les GC les outils de communication, d'inclusion et de *suivi* (à valider en TCT après expérimentation)
- Organiser l'inclusion en gestion de cas avec les acteurs
- Former les GC au logiciel Métier et à l'évaluation Inter-Rai (2^{ème} semestre)

Points de vigilance

(freins, leviers et facteurs de réussite, ajustements et renforcement de l'action)

Articuler la GC avec l'appui à la coordination (tous 2 inscrits dans la polyvalence) et la coordination PCPE.

PARTIE 2

Organisation territoriale- problématiques parcours

Feuille de route et axes de travail de
l'année





2.2 Feuille de route - thématique parcours

Thématique	Constat	Axes de travail	Instance de décision et date	Identifié en aaaa
Thématique 1	Différents diagnostics réalisés	Elaborer un diagnostic territorial polyvalent partagé		
Thématique 2	Réalisation d'un diagnostic « souffrance psychique chez les jeunes » et pistes d'actions dégagées	Organiser la mise en œuvre des préconisations		
Thématique 3	Mise en œuvre de différents dispositifs d'intégration et de coordination sur le territoire	Favoriser l'articulation entre les dispositifs d'intégration et de coordination		
Thématique 4	Référentiel de bonnes pratiques de l'hébergement temporaire	Mettre en place un groupe de travail sur l'hébergement temporaire		



2.3 Thématique parcours- Elaborer un diagnostic territorial polyvalent partagé icone

Objectif :

Organiser un diagnostic du territoire centré sur une approche polyvalente et partagée des problématiques de parcours.

Porteur de l'action :

MAIA

Réalisé (actions et dates)

- Recensement des diagnostics existants
- 25/09 et 5/12/2017 : Entretien avec chargée de mission CLS
- 13/10/2017 : Entretien avec coordinatrice du CLIC
- 6/12/2017 : Entretien avec coordinateur PCPE

Résultats (cf. indicateurs)

NB : faire le lien avec le(s) mécanisme(s) MAIA mobilisé(s)

Action à réaliser

Janvier-février :

- Identifier les groupes de travail en cours et à venir
- Elaborer un calendrier pour les groupes de travail
- Constituer les groupes de travail en partenariat avec chargée de mission CLS et Clic.

Mars à septembre :

- Animer les groupes de travail

Octobre-novembre :

- Présentation du diagnostic en TCT plénière
- Validation des pistes d'amélioration en TCT restreinte

CF : annexe Méthodologie Diagnostic

Points de vigilance

Point d'appui : diagnostic et fiches actions du CLS
Vigilance quant aux redondances et sur-sollicitation des acteurs : PTSM à venir et RAPT => communication à adapter.



2.3 Thématique parcours - Organiser la mise en œuvre des préconisations du diagnostic « souffrance psychique chez les jeunes »

icone

Objectif et date de décision :

Organiser des temps de concertation entre professionnels pour envisager la réalisation des préconisations.

Porteur de l'action :
CLS Quimperlé

Réalisé (actions et dates)

5/12/2017 : Entretien avec chargée de mission CLS pour appréhender les suites du diagnostic réalisé.

Résultats (cf. indicateurs)

NB : faire le lien avec le(s) mécanisme(s) MAIA mobilisé(s)

Action à réaliser

- Participer au groupe projet (31/01) organisé par chargée de mission CLS pour envisager les suites du diagnostic
- Co-animer avec la chargée de mission CLS les groupes de travail portant sur les actions à mettre en place.

Points de vigilance

(freins, leviers et facteurs de réussite, ajustements et renforcement de l'action)

Veiller à la priorisation des actions et leur faisabilité.

Veiller à l'articulation avec le PTSM.



2.3 Thématique parcours - Favoriser l'articulation icone entre les dispositifs d'intégration et de coordination

Objectif :

Identifier les rôles et les missions de chaque dispositif et favoriser la complémentarité de leurs interventions.

Porteur de l'action :

MAIA Pays de Quimperlé

Réalisé (actions et dates)

- Participation aux réunions l'équipe projet PTA-EAS-MAIA Lorient/Quimperlé depuis Juillet 2017.
- Co-animation de focus group dans le cadre de l'enquête PTA sur les situations complexes (Quimperlé : 20/11 ; Scaër : 27/11)
- Participation au comité de suivi CLIC

Résultats (cf. indicateurs)

NB : faire le lien avec le(s) mécanisme(s) MAIA mobilisé(s)

Action à réaliser

- Identifier les dispositifs de coordination et d'intégration intervenant sur le territoire
- Signer une convention de fonctionnement avec PCPE
- Conclure une convention avec l'ensemble des acteurs de la coordination présents sur le territoire MAIA (PTA, CLIC, équipes APA, PCPE,):
 - Préciser les missions et rôles de chacun sur les territoires
 - Réécrire les process d'intervention en recherchant leur complémentarité
- Échéance : **fin septembre 2018**

Points de vigilance

(freins, leviers et facteurs de réussite, ajustements et renforcement de l'action)

- Rencontres régulières entre professionnels des dispositifs (points d'étape dans l'avancement des projets)
- Implication de PTA et PCPE dans les commissions de gestions de cas
- Bureaux partagés MAIA-coordonateur d'appui PTA à Quimperlé.



2.3 Thématique parcours - Contribuer à améliorer la réponse en offre d'HT en veillant à l'articulation des offres de répi existants icone

Objectif :

Proposer à l'échelon du territoire des pistes d'adaptation et de recomposition de l'offre en hébergement temporaire adaptée aux besoins des personnes âgées (graduation de l'offre : offre de proximité d'HT classique, offre HT spécialisée de recours MAMA, offre HT intermédiaires post-hospitalisation et d'urgence).

Porteur de l'action :

Réalisé (actions et dates)

Résultats (cf. indicateurs)

- Mise en œuvre du groupe de travail fin 2018.

NB : faire le lien avec le(s) mécanisme(s) MAIA mobilisé(s)

Action à réaliser

- 1-Mobiliser les acteurs du territoire sur :
 - l'appropriation du référentiel de bonnes pratiques de l'hébergement temporaire médicalisé pour personnes âgées.
 - la prise de connaissance des éléments de diagnostics sur l'offre d'HT produits par l'ARS et le CD, partant de l'exploitation des rapports d'activité, des données de tarification et autres informations collectées.
- 2-Documenter avec les acteurs du territoire les modalités de fonctionnement de l'HT notamment les bonnes pratiques, les difficultés de fonctionnement et d'accès aux dispositifs et les besoins de la population. *En lien avec le projet de la FIGAR et l'axe Paerpa.*
- 3-Proposer des pistes d'amélioration de l'offre en termes de structuration reposant sur la construction d'une palette de réponses adaptées aux caractéristiques locales à capacités du territoire inchangées (pas de création de places nouvelles sauf par transformation de places d'HP ou redéploiement de places HT).
- 4-Valider des éléments produits (état des lieux et propositions) en TSD.

Points de vigilance

(freins, leviers et facteurs de réussite, ajustements et renforcement de l'action)

Groupe de travail spécifique.

Accompagnement méthodo / ARS mi 2018.

PARTIE 3

Bilan et perspectives



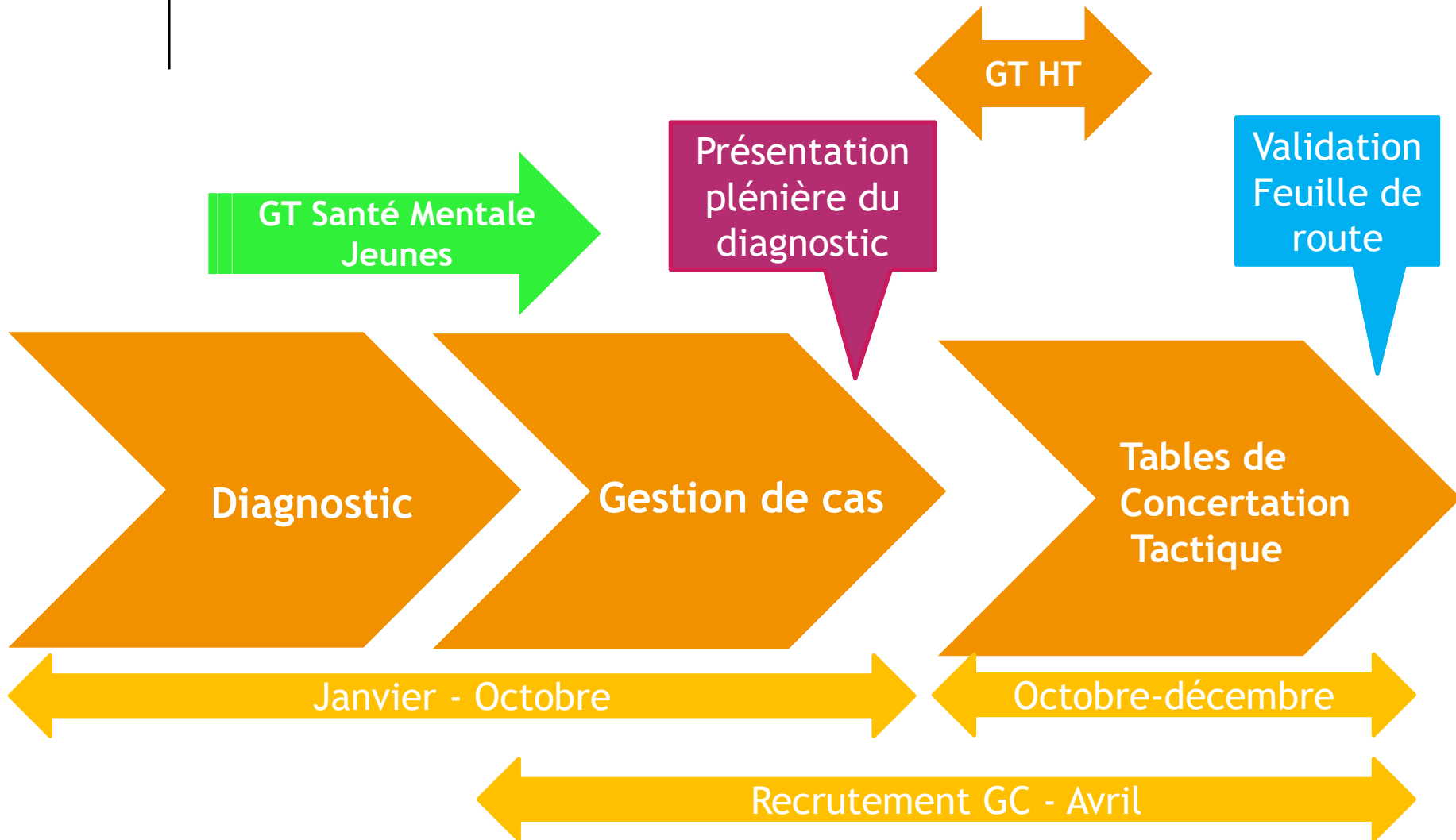


3.3 Propositions d'actions pour la feuille de route n+1

Thématique	Constat	Axe de travail objectifs	Identifié en aaaa
Concertation	Absence de table de concertation	Constituer une table de concertation tactique	
Guichet intégré	Absence de guichet intégré	Favoriser l'interconnaissance	
Gestion de cas	Absence de gestionnaires de cas	Organiser la mise en oeuvre de la gestion de cas	
Thématique 1	Différents diagnostics réalisés	Elaborer un diagnostic territorial polyvalent partagé	
Thématique 2	Réalisation d'un diagnostic « souffrance psychique chez les jeunes » et pistes d'actions dégagées	Organiser la mise en oeuvre des préconisations	
Thématique 3	Mise en oeuvre de différents dispositifs d'intégration et de coordination sur le territoire	Favoriser l'articulation entre les dispositifs d'intégration et de coordination	
Thématique 4	Référentiel de bonnes pratiques de l'hébergement temporaire	Mettre en place un groupe de travail sur l'hébergement temporaire	



3.4 Calendrier





3.5 Pilotage MAIA

➤ Points spécifiques :

- Contribution
 - Equipe projet PTA-EAS-MAIA Lorient-Quimperlé.
 - Groupes de travail Gwalenn

- Freins et leviers à la conduite du pilotage

La dynamique d'acteurs sur le territoire, impulsée par le CLS entre autres, est un point d'appui précieux.

Le territoire MAIA restreint et sa coïncidence avec la communauté de communes de Quimperlé constituent un réel atout.

La multiplicité des diagnostics antérieurs et à venir nécessite une adaptation pour donner du sens à la MAIA, et donc amène à proposer une nouvelle approche méthodologique.



Table des annexes

1. Méthodologie diagnostic
2. Eléments de langage



1. Méthodologie diagnostic

- Recensement des diagnostics existants (2017)
- Identification des problématiques de parcours
- Rencontres de certains partenaires institutionnels pour présenter le projet MAIA
- Présentation du calendrier et Constitution des groupes de travail polyvalents
- Pour chacun des groupes : 2 séances de travail
 - Identification des problèmes clés/dysfonctionnements et Recherche des causes
 - Diagnostic (prioriser) et proposition de pistes d'amélioration
- Présentation du diagnostic en TCT plénière
- Validation des pistes d'amélioration en TCT restreinte : feuille de route 2019.



Problématiques identifiées :

- **Maintien et inclusion en milieu ordinaire** : Aidants, habitat, isolement social et géographique, loisirs, transport, accompagnement à domicile, ...
- **Accès aux soins** : Somatique, psychiatrique, psychologique, accès aux droits,...
- **Prévention et gestion des situations de crise et d'urgence**
- **Prise en charge inadéquates / évolution des stratégies politiques**
- **Évolution du besoin** : Manque d'anticipation et de coordination



2. Eléments de langage

Support PowerPoint présenté aux acteurs du territoire dans le cadre du :

- Comité de suivi du CLIC le 17/10/2017
- COPIL du CLS le 26/10/2017



Maia : c'est quoi ?

Méthode d'Actions pour l'Intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'Autonomie.

➤ Une méthode de travail partagé au service de la continuité des parcours.

Elle associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie et de leurs aidants.



Une réponse populationnelle, intersectorielle, adaptée et harmonisée



MAIA : Comment ?

- **Pilotage par un professionnel dédié**

- **La mise en lien des acteurs pour faciliter la continuité des soins et des accompagnements :**
 - Repérer et diffuser les bonnes pratiques
 - Analyser et agir sur les dysfonctionnements
 - Analyser et ajuster l'organisation de l'offre de services sur le territoire

- **Prise en charge de situations complexes : gestion de cas.**



l'innovation du pays de quimperlé



Approche
parcours



- Une approche expérimentale : adapter la méthode MAIA, construire ensemble

- Qui s'appuie sur les caractéristiques du territoire :
 - Petit territoire
 - Création simultanée de la PTA
 - Dynamique d'acteurs du CLS



MAIA

L'intégration des acteurs
pour l'autonomie
des personnes âgées